



**Direction
du Registre foncier**

Rue de la Paix 6
1014 Lausanne

Site Internet du registre foncier (www.rf.vd.ch)

Tarif annuel concernant la consultation par les géomètres

(avec au maximum 20 utilisateurs par bureau).

Abonnement annuel : Fr. 0,75.- par consultation*. Minimum Fr. 500.- y compris le registre des propriétaires simplifié¹

*** Une consultation est l'affichage à l'écran d'un extrait du registre foncier, d'un extrait du droit, d'un plan de servitude ou de PPE. A partir du 25 juin 2012, une seule interrogation par utilisateur sera comptabilisée si le même objet est consulté plusieurs fois dans la même journée. Le nombre de consultations sera indiqué sur la facture.**

Exemples :

400 consultations par année Fr. 500.-

7500 consultations par année Fr. 5'625.-

Remarques :

Si tous les immeubles d'un propriétaire ne sont pas saisis, le registre des propriétaires peut ne pas être exhaustif (idem pour le registre des droits).

La rediffusion à des tiers de données du registre foncier obtenues par accès direct ou indirect est autorisée au sens de l'art. 970 CC. Leur utilisation à des fins de démarchage est interdite. Le registre foncier opérera des vérifications et des comptages (art. 28 ORF). Les abus seront poursuivis.

Inspectorat du registre foncier

Lausanne, juin 2012

¹ Les ingénieurs-géomètres peuvent avoir accès aux noms et adresses des propriétaires si cela leur est nécessaire pour remplir les tâches de la mensuration officielle dont ils sont chargés (art. 28 ORF)